

Investissements Manuvie met en œuvre des réductions des frais de gestion et d'autres changements

TORONTO – Investissements Manuvie a annoncé aujourd'hui qu'elle mettra en œuvre les changements suivants :

- Possibilité d'investir dans tous les Mandats privés de placement Manuvie par l'intermédiaire du Fonds d'achats périodiques Manuvie
- Baisse du niveau de risque de certains Fonds
- Réduction des frais de gestion de certains Fonds
- Réduction de la commission de suivi de certains Fonds
- Ajustement de la politique en matière de distributions de divers Fonds
- Fermeture d'une série d'un Fonds et plafonnement d'une autre série d'un Fonds à l'égard de toute nouvelle souscription

Possibilité d'investir dans tous les Mandats privés de placement Manuvie par l'intermédiaire du Fonds d'achats périodiques Manuvie

Vers le 1^{er} août 2018, les Mandats privés de placement Manuvie seront offerts comme option pour investir dans quatorze mandats/fiducies par l'intermédiaire du Fonds d'achats périodiques Manuvie, sous réserve des conditions habituelles des Mandats privés de placement Manuvie.

Baisse du niveau de risque de certains Fonds

Avec prise d'effet vers le 1^{er} août 2018, le niveau de risque de chacun des Fonds énumérés ci-après sera modifié comme suit :

Baisses du niveau de risque



Fonds	Niveau actuel	Nouveau niveau
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations en dollars US Manuvie	Moyen à élevé	Moyen
Fonds d'occasions américaines Manuvie	Moyen à élevé	Moyen
Portefeuille Modéré Simplicité Manuvie	Faible à moyen	Faible
Fonds d'occasions de rendement Manuvie	Faible à moyen	Faible
Fonds à revenu stratégique Manuvie	Faible à moyen	Faible
Fiducie privée Revenu fixe mondial Manuvie	Faible à moyen	Faible
Fiducie privée Équilibré à revenu Manuvie	Faible à moyen	Faible

Réductions des frais de gestion

Les réductions suivantes des frais de gestion prendront effet après la fermeture des bureaux le 1^{er} août 2018 :

Fonds	Séries touchées	Réductions des frais
Portefeuille Croissance Manuvie	Série F et série FT	0,10 %
Fonds de dividendes fondamental Manuvie (auparavant, Fonds de revenu de dividendes canadiens Manuvie)	Série « Conseil » et série T	0,06 %
Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie	Série « Conseil » et série T	0,25 %
Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie	Série « Conseil » et série T	0,25 %
Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie	Série « Conseil » et série T	0,25 %
Portefeuille Sécuritaire Manuvie	Série F et série FT	0,07 %
Portefeuille Modéré Manuvie	Série F et série FT	0,10 %
Portefeuille Équilibré Manuvie	Série F et série FT	0,10 %
Catégorie de revenu de dividendes américains Manuvie	Série « Conseil » et série T	0,04 %
	Série F et série FT	0,05 %
Fonds du marché monétaire Manuvie	Série N	0,05 %

En plus des réductions des frais de gestion mentionnées ci-dessus, la Fiducie privée Revenu fixe de sociétés Manuvie réduira également les frais d'administration fixes de toutes ses séries de 0,03 %.

Réductions de la commission de suivi

Avec prise d'effet après la fermeture des bureaux le 1^{er} août 2018, les Fonds suivants réduiront les commissions de suivi versées à l'égard des titres de série « Conseil » ou de série T souscrits



selon l'option de frais de souscription initiaux. Ces réductions permettront d'harmoniser les commissions de suivi de ces Fonds avec les taux en vigueur dans l'industrie. Nous prévoyons que la normalisation de la rémunération des courtiers permettra de simplifier la comparaison et l'aspect contrastant de la sélection de fonds pour les conseillers et les investisseurs.

Comme il est indiqué dans le tableau de réductions des frais de gestion qui précède, une réduction équivalente sera apportée aux frais de gestion.

Fonds	Actuelle	Nouvelle
Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie	1,25 %	1,00 %
Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie	1,25 %	1,00 %
Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie	1,25 %	1,00 %

Modifications apportées aux distributions

Les Fonds qui suivent modifieront leur taux de distribution pour la série FT et la série T, avec prise d'effet à la première distribution suivant la fermeture des bureaux le 1^{er} août 2018 :

Nom du Fonds	Taux de distribution cible actuel Séries FT et T	Nouveau taux de distribution cible Séries FT et T
Fonds de croissance de dividendes canadiens Manuvie	8 %	6 %
Catégorie de croissance de dividendes canadiens Manuvie	8 %	6 %
Fonds de revenu fondamental Manuvie (auparavant, Fonds de revenu mensuel canadien Manuvie)	8 %	6 %
Catégorie de revenu fondamentale Manuvie (auparavant, Catégorie de revenu mensuel canadien Manuvie)	8 %	6 %
Fonds de croissance des dividendes mondiaux Manuvie	8 %	6 %
Catégorie de croissance des dividendes mondiaux Manuvie	8 %	6 %
Fonds immobilier mondial sans restriction Manuvie	8 %	6 %
Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie	8 %	6 %
Fonds tactique de revenu Manuvie	8 %	6 %
Portefeuille Sécuritaire Simplicité Manuvie	5 %	6 %



En conséquence de ces modifications, les séries FT ou T seront renommées afin de tenir compte du nouveau taux de distribution cible versé par chaque série (par exemple, la série T8 deviendra la série T6 le 1^{er} août 2018).

Fonds et séries fermés à tous nouveaux placements

La série D du Fonds équilibré à rendement stratégique en dollars US Manuvie ne sera plus offerte aux fins de placement à compter du 1^{er} août 2018. En outre, la série C du Fonds du marché monétaire Manuvie n'acceptera plus de nouvelles souscriptions avec prise d'effet vers le 1^{er} août 2018. À compter de cette date, seuls les échanges de titres des Mandats privés de placement Manuvie en vue d'obtenir des titres de série C du Fonds du marché monétaire Manuvie seront autorisés.

- 30 -

À propos d'Investissements Manuvie

Forte des 125 années d'expérience de Manuvie en matière de gestion de patrimoine et de placements, Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, gère des actifs pour le compte d'épargnants canadiens. En tant que l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada, Investissements Manuvie et les membres de son groupe proposent une grande variété de produits, notamment des fonds négociés en bourse, des contrats à fonds distincts, des fonds communs et des contrats à intérêt garanti.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Elle exerce ses activités principalement sous les noms John Hancock aux États-Unis et Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance, de gestion de patrimoine et de gestion des actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2017, elle comptait environ 35 000 employés, 73 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 26 millions de clients. Au 31 mars 2018, son actif géré et administré se chiffrait à plus de 1 100 milliards de dollars canadiens (850 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients 26,9 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est



présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Communications avec les médias :

Anne-Julie Gratton

Manuvie

438-401-7346

Anne-Julie_Gratton@manulife.com

